



L'ENTRETIEN POSTNATAL

Précoce

Direction de l'Enfance et des Familles

13, rue du Marchand-Saillant
BP 541 - 61016 ALENÇON Cedex
Tél. 02 33 81 60 00



L'ENTRETIEN POSTNATAL

- › Pour toutes les femmes 4 à 8 semaines après l'accouchement; individuellement ou en couple.
- › Un entretien de 45 minutes sans examen médical.
- › Avec une sage-femme ou un médecin en cabinet libéral, en PMI ou à la maternité.
- › Partager mon ressenti de jeune parent, comprendre pourquoi je pleure, échanger sur le rythme de mon bébé, savoir comment être aidée.
- › 100% pris en charge par la sécurité sociale.
- › Obligatoire comme les 7 consultations de suivi de grossesse et l'entretien prénatal.

